



# Guide d'utilisation pour la réservation de terrains de tennis en ligne

Service sports, culture, loisirs et vie communautaire  
Mai 2020

La Ville de Sainte-Catherine vous offre maintenant la possibilité de réserver, un terrain de tennis au parc Beauvais par le biais de votre dossier en ligne.

Voici la procédure à suivre pour effectuer une réservation.

## Au préalable

- Se procurer la carte du citoyen au Service des loisirs ou à la bibliothèque. Cliquer [ici](#) pour les détails.
- Créer son dossier en ligne, si ce n'est pas déjà fait. Cliquer [ici](#) pour les détails.

## Connexion au site

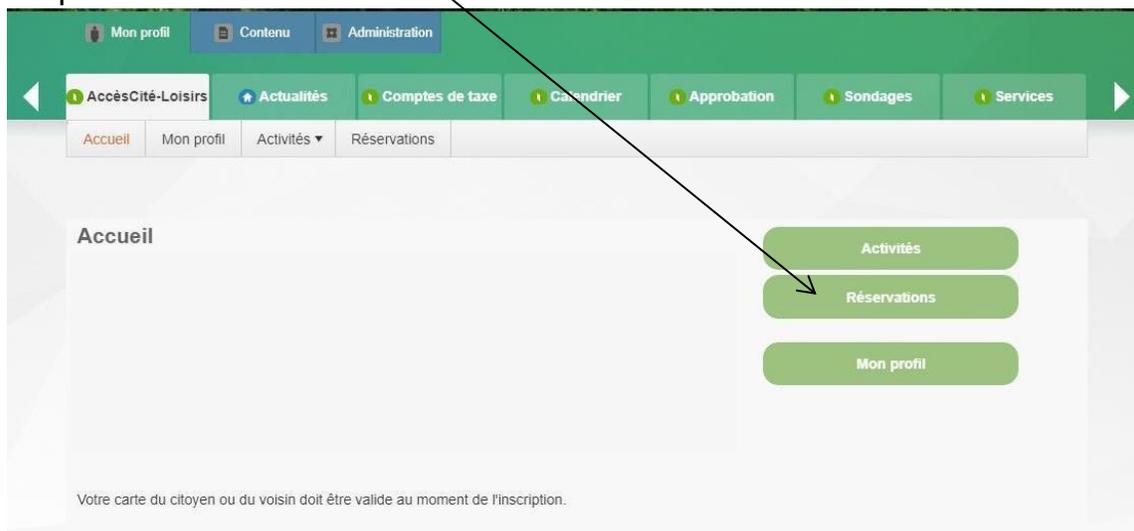
À partir du lien suivant : <https://www.ville.sainte-catherine.qc.ca/mon-compte/> votre dossier en ligne est accessible en cliquant sur le bouton « S'inscrire »



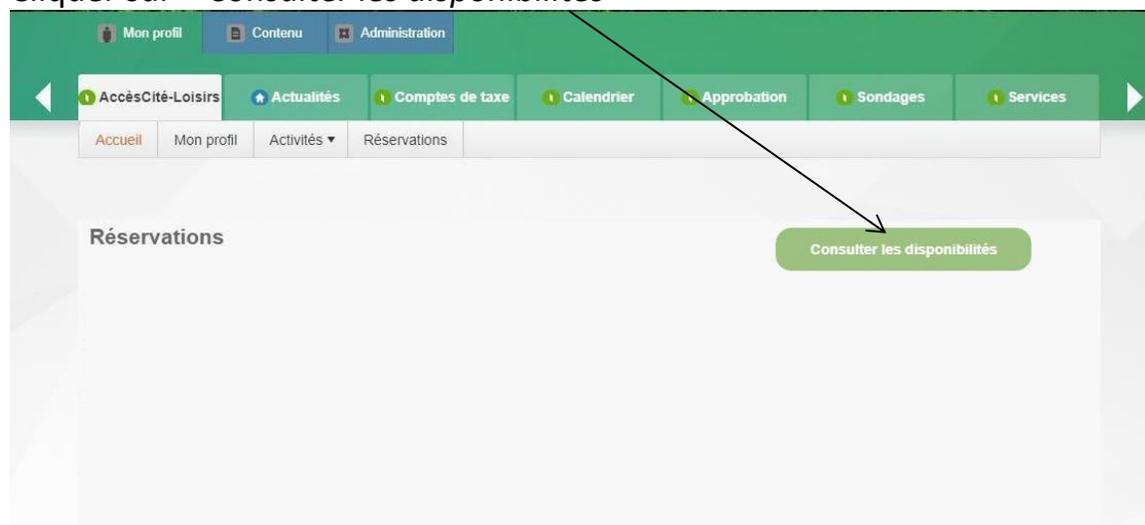
## Inscrire son courriel et son mot de passe

# Réservation de terrain

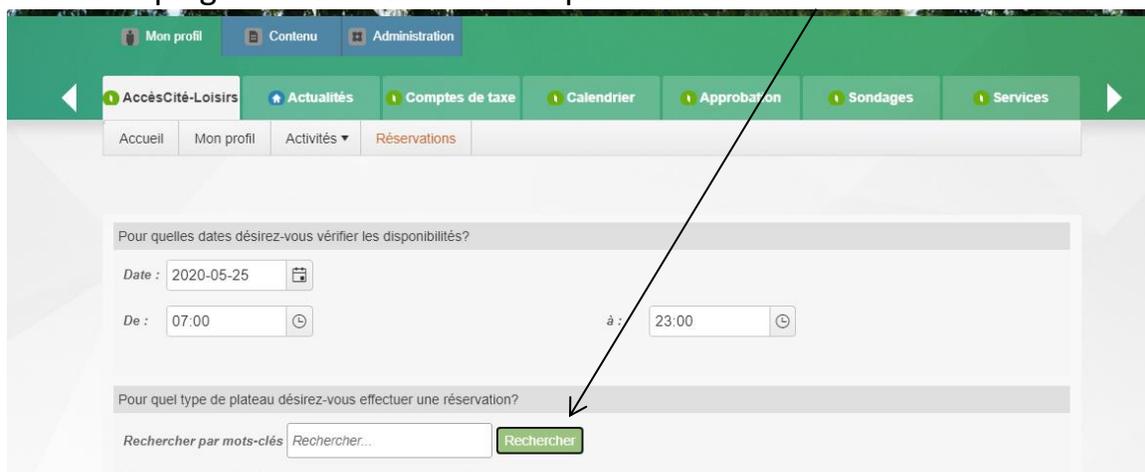
Cliquer sur « Réservations »



Cliquer sur « Consulter les disponibilités »



Choisir la plage horaire désirée et cliquer sur « Rechercher » :



Choisir le terrain désiré et cliquer sur « *Afficher* » pour consulter les disponibilités :

Pour quelles dates désirez-vous vérifier les disponibilités?

Date : 2020-05-25 

De : 07:00  à : 23:00 

Pour quel type de plateau désirez-vous effectuer une réservation?

Rechercher par mots-clés

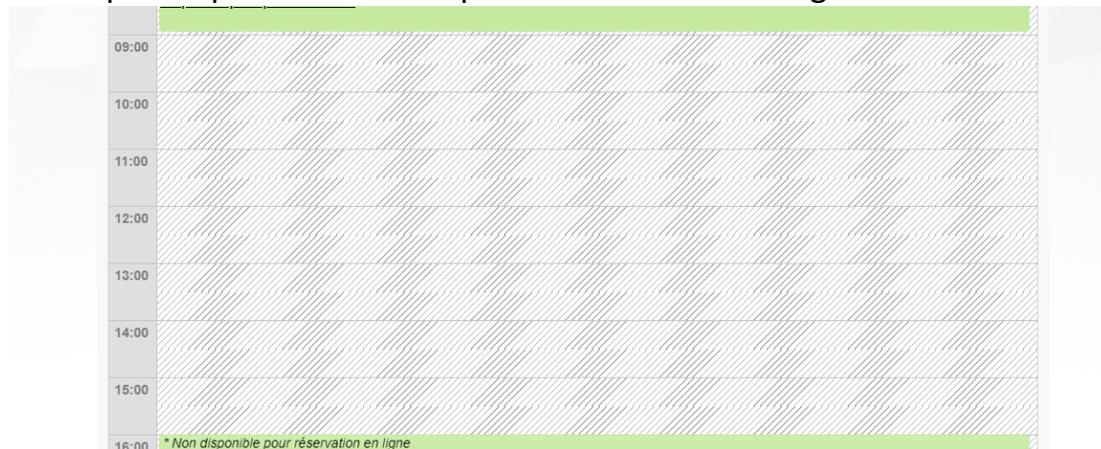
Vous ne pouvez sélectionner que 3 ressources parmi celles ci-dessous.

Nom	Adresse	Capacité
<input checked="" type="checkbox"/> Tennis - Terrain 1 <a href="#">(plus de détails)</a>	5465, boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, QC, J5C 1M1 <a href="#">Voir sur la carte</a>	2
<input type="checkbox"/> Tennis - Terrain 2 <a href="#">(plus de détails)</a>	5465, boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, QC, J5C 1M1 <a href="#">Voir sur la carte</a>	2
<input type="checkbox"/> Tennis - Terrain 3 <a href="#">(plus de détails)</a>	5465, boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, QC, J5C 1M1 <a href="#">Voir sur la carte</a>	2

Les périodes libres s'affichent en vert :



Alors que les périodes non disponibles s'affichent en gris hachuré :



Pour réserver une période, cliquer sur « *Cliquez ici pour réserver* » :

Précédent

Aujourd'hui 25 mai 2020

Tennis - Terrain 1

lun. 5/25

07:00	Disponible de 07:00 à 08:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
08:00	Disponible de 08:00 à 09:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
09:00	Disponible de 09:00 à 10:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
10:00	Disponible de 10:00 à 11:00 (Plus de détails)

La période change de couleur et s'affiche en orange :

Mon profil

AccèsCité-Loisirs Comptes de taxe Calendrier

Accueil Mon profil Activités Réervations

Précédent

Aujourd'hui 25 mai 2020

Tennis - Terrain 1

lun. 5/25

07:00	Disponible de 07:00 à 08:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
08:00	Disponible de 08:00 à 09:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
09:00	Disponible de 09:00 à 10:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
10:00	Disponible de 10:00 à 11:00 (Plus de détails)

Descendre au bas de la page et cliquer sur « *Confirmer la réservation* » :

17:00	Disponible de 17:00 à 18:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
18:00	Disponible de 18:00 à 19:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
19:00	Disponible de 19:00 à 20:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
20:00	Disponible de 20:00 à 21:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
21:00	Disponible de 21:00 à 22:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>
22:00	Disponible de 22:00 à 23:00 (Plus de détails) <a href="#">Cliquez ici pour réserver</a>

Confirmer la réservation

Prendre connaissance des clauses et cocher la case pour le consentement et cliquer sur « Confirmer la réservation » :

**Contrat - Tennis - Terrain 1**

1. Rappel de certains éléments importants du Règlement relatifs aux locations des parcs et plateaux sportifs :
2. Le locataire n'a accès qu'aux espaces qui sont décrits dans son contrat de location, et ne peut en faire usage que pour les fins qui y sont mentionnées.
3. S'il y a une différence ou contradiction entre la copie du contrat détenue par locataire et celle détenue par la Ville, cette dernière prévaut.
4. Les terrains de tennis sont accessibles selon l'horaire des parcs en vigueur et la disponibilité des ressources.
5. Dès leur ouverture au printemps et jusqu'à leur fermeture à l'automne, la Ville se réserve le droit de fermer les terrains de tennis, notamment pour des raisons de sécurité, de travaux d'urgence ou toute raison qu'elle juge appropriée. La Ville avise le locataire le plus rapidement possible.
6. Le locataire aura accès au lieu loué à l'heure indiquée sur le contrat de réservation.
7. La réservation de terrain de tennis est accordée uniquement aux résidents de la Ville de Sainte-Catherine.
8. Une limite d'une heure par bloc de réservation et d'un seul bloc de réservation par jour par résident.
9. Réservation possible pour la journée même et jusqu'à un maximum de 7 jours à l'avance.
10. Seule la pratique de jeu en simple est permise (en raison de la pandémie du Covid-19).
11. Les réservations se font aux heures précises seulement, par exemple de 10 h à 11 h.
12. La réservation d'un usager peut se voir annulée si ce dernier n'est pas présent sur le terrain 15 minutes après l'heure de la réservation.
13. Les usagers doivent avoir une copie de la confirmation de leur réservation en version électronique ou autre.
14. Sans cette confirmation, un usager peut se voir refuser l'accès au terrain ou perdre sa priorité si un autre usager se présente au terrain.
15. Le locataire doit se conformer aux politiques et aux règlements municipaux en vigueur sans quoi le contrat de réservation sera révoqué. Toutes les clauses et conditions mentionnées au présent règlement sont de rigueur et faute par le locataire de se conformer à l'une de celles-ci, la Ville peut exiger la cessation de l'utilisation des espaces sans préjudice. Le locataire pourrait se voir interdire de louer à nouveau.

Le client reconnaît avoir lu et compris les termes et conditions précédents et les accepte.

**Confirmer la réservation**

Vérifier si tout est conforme, tel que souhaité. Si tout est conforme, cliquer sur : « Passer à la caisse » ou sur « Confirmer et ajouter une nouvelle réservation ». Sinon, cliquer sur « Annuler » et refaire la réservation.

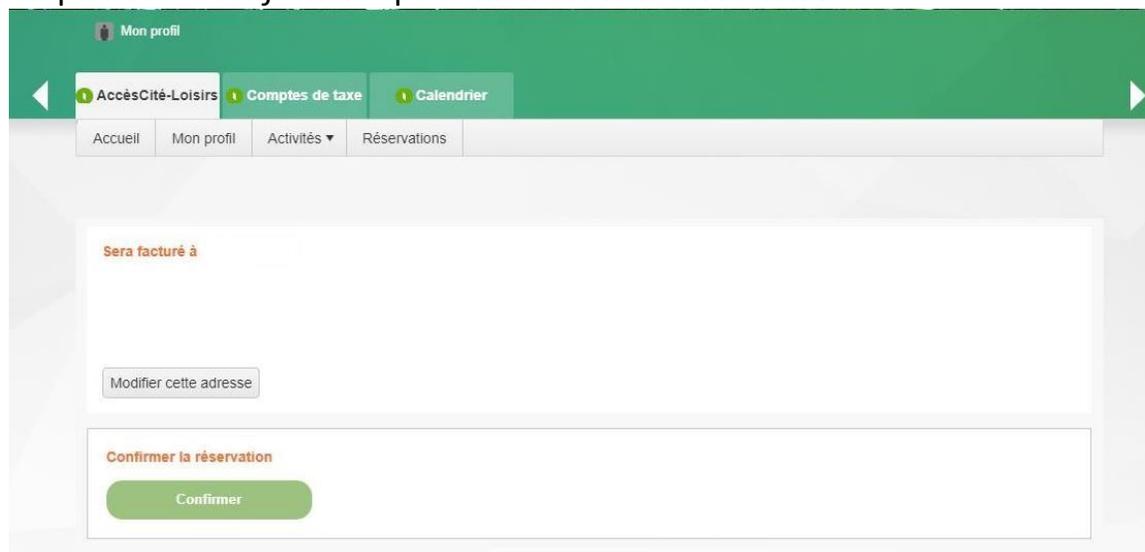
Cette réservation est pour :

### Réservation

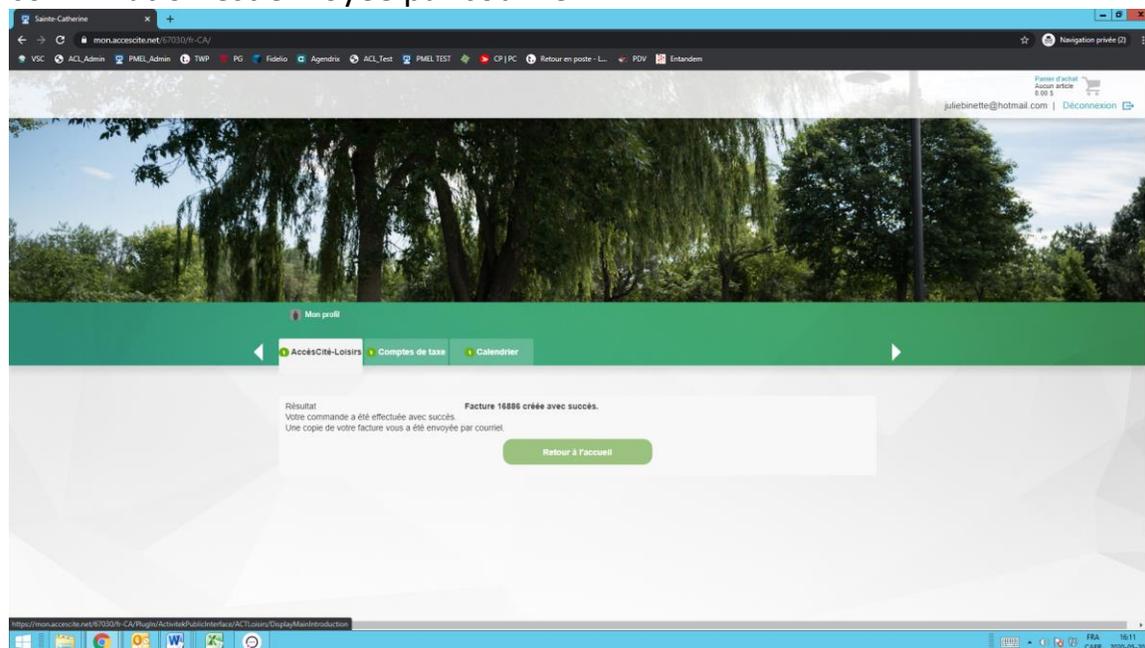
	Quantité	Article	Prix	Montant
<input type="button" value="Annuler"/>	1	Tennis - Terrain 1 - lundi le 25 mai, 07:00 à 08:00	01 - Résidents : 0.00 \$	0.00 \$
				<b>Sous-total:</b> 0.00 \$
				<b>tps (6.000%):</b> 0.00 \$
				<b>tvq (9.975%):</b> 0.00 \$
				<b>Total</b> 0.00 \$

Commentaire ou question?

Cliquer sur « *Confirmer* » pour finaliser la réservation :



La fenêtre suivante s'affiche pour confirmer la réservation et une confirmation est envoyée par courriel.



Annulation d'une réservation :

- Pour annuler une réservation, faire parvenir un courriel à l'adresse : [sports-culture@ville.sainte-catherine.qc.ca](mailto:sports-culture@ville.sainte-catherine.qc.ca) en indiquant le nom, la date et l'heure de la réservation à annuler;
- Pour annuler une réservation faite pour la fin de semaine à venir (entre 12 h le vendredi jusqu'au lundi 8 h), la demande d'annulation doit nous être transmise avant 12 h, le vendredi, afin qu'elle soit traitée et que le terrain puisse être de nouveau accessible à d'autres joueurs.